

Dans le cadre de la visite d'un technicien pour les réglages de vos appareils, pour votre sécurité comme pour la sienne, respectez les consignes suivantes :



Si un membre de votre foyer présente des symptômes du COVID 19, annulez le RDV en appelant le numéro de téléphone indiqué sur le courrier

1. Appliquez et faites appliquer les gestes barrière (ci-contre).
2. Le technicien va vous signaler son arrivée à votre domicile par un appel téléphonique. Il recueillera votre accord pour l'intervention et vous questionnera sur d'éventuels symptômes au sein de votre foyer. Profitez de l'attente de son arrivée pour aérer la pièce où se trouvent vos appareils à régler.
3. Une fois sur place, indiquez lui l'emplacement de vos appareils à régler.
4. Conservez impérativement la plus grande distance possible avec lui (minimum 1m).
5. À la fin de l'intervention, le technicien ne vous fera rien signer. Vous recevrez un compte-rendu d'intervention par mail ou par courrier.

Rappel des gestes barrières à appliquer en toutes circonstances:



**Se laver très régulièrement les mains**



**Tousser ou éternuer dans son coude**



**Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE  
Porter un masque chirurgical jetable**



**Vous avez des questions sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

**0 800 130 000**

(appel gratuit)